

Espédaillac

Bulletin municipal d'informations n° 15

juin 2015



LE MOT DES ÉLUS

La notion de patrimoine culturel n'a jamais été aussi souvent évoquée qu'à notre époque. C'est peut-être parce qu'elle recouvre des valeurs de biens à préserver et à transmettre, un héritage en fait, qu'elle nous est chère.

Entretenir, restaurer, faire connaître notre petit patrimoine bâti, linguistique et environnemental donnent un sens et des racines à notre vie à Espédaillac. Mais cette vie doit aussi s'inscrire dans une continuité intergénérationnelle et dans un avenir à construire. L'Oustal, notre maison du patrimoine est conçue dans cette optique : lieu de rencontres entre tous, espace d'expositions d'objets du passé ou d'œuvres contemporaines, endroit d'échanges et d'informations. Cette salle bénéficie depuis le début de l'année de grilles d'exposition fonctionnelles. Le plafond a été blanchi pour améliorer la luminosité et valoriser les activités présentées. Que les bénévoles qui ont consacré du temps à ce travail soient chaleureusement remerciés. Au printemps vous avez pu découvrir « Couleurs en liberté » peintures de Pico artiste local. Cet été la commission patrimoine vous présentera une exposition réalisée par un groupe de volontaires passionnés sur « la vie économique à Espédaillac au siècle dernier ». Nous vous invitons tous à commenter et à compléter nos documents pour donner encore plus de vie aux témoignages collectés.

À partir du 1^{er} juillet, des jeunes de la Commune vous accueilleront à l'Oustal et assureront la coordination des animations pour la période estivale.

Comme lors des étés passés, nous souhaitons que l'Oustal soit non seulement le point de rencontre des estivants mais aussi la maison des Espédaillois.

Robert Dorange, Président de la commission patrimoine

Les animations de l'été

L'OUSTAL (juillet et août)

Ouverture du dimanche au vendredi de 14H à 18H

- Exposition permanente : La vie Economique et sociale à Espédaillac à la seconde moitié du 20^{ème} siècle
- Circuits et balades autour du village sur des parcours balisés
- Restauration des murets du lac d'Albert
- Découverte d'un paysage façonné par les brebis
- Soirées culturelles (poésies, musiques et plats du monde)
- Travail des chiens de berger, marché des producteurs, nuit des étoiles, journée du pain, visite d'une chèvrerie....)

(Pour connaître le détail du calendrier consulter le panneau d'affichage devant l'Oustal)

Les manifestations du Comité des Fêtes et de la Culture

- Le 27 juin : soirée Saint Jean, repas partagé autour du feu et animation musicale
- Le 13 juillet : repas grillades avec l'orchestre Patrice Murat
- Le 6 août : Rock Festif avec le groupe « Sors tes couverts »
- Les 5, 6 et 7 septembre : fête votive :
Vendredi : théâtre de sketches avec la troupe de Quissac des « sans d'ssus dessous »
Samedi : aubades, pétanque, repas animé par le groupe (white night events).
Dimanche : vide-grenier, bandas, tombola

Les Estives Quercynaises

- 19 août 20H30 à La Commanderie
Florence MALGOIRE : violon, Paolo ZANZU : piano
Sonates et Sonatines de Franz SCHUBERT
- 21 août 20H30 à La Commanderie
Marie Christine BARRAULT : comédienne
Florence MALGOIRE : violon, Paolo ZANZU : piano
Le salon de musique de M. SCHUBERT : Ecrits et Sonatines
Une soirée chez SCHUBERT entouré de ses amis

(Renseignements : 05 65 40 52 79, mail : les estives@orange.fr)

La pétanque :

- 1^{er} août : tournoi suivi d'un repas
- 12 septembre : concours de pétanque en doublettes

Le tennis :

Les cartes d'abonnement sont disponibles chez :

- Suzanne et Bernard CAVALIE tél 05-65-40-58-09
- Dominique LASCOUT 05-65-40-54-51
- Claude SCHIRTZINGER 06-07-80-26-23
- Jacques LEROUX 05-65-40-58-21

La Bibliothèque :

- 27 juillet à 16 h animation dans les jardins de la Mairie (jeux d'autrefois).

A votre disposition

- une connexion wifi gratuite à la mairie.
- une table de ping pong au tennis
- des cages de foot amovibles sur le caussanel



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Bernard Cavalie Robert Dorange

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

Impôts locaux 2015

La Commune a décidé de ne pas augmenter les taxes servant de base au calcul des impôts locaux. La Communauté de Communes a fait de même.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagère augmentera de 0.94%
- Les valeurs locatives feront l'objet d'une réévaluation par l'état de 0.9 %.



Enfouissement des réseaux :

La 2^{ème} tranche est maintenant terminée. Les 1^{ère} et 2^{ème} tranches ont représenté 600 000 €uros de travaux financés par: La Fédération Départementale d'Énergies du Lot, le Conseil Régional, Le Conseil Général, le Parc naturel régional des Causses du Quercy, Orange et la Commune

- 1800 m de réseaux aériens ont été supprimés.
- 2200 m de réseaux enfouis.
- 28 candélabres installés.

(A cette occasion la cabine téléphonique a été supprimée).

Abribus:

Afin d'améliorer la sécurité un lampadaire a été installé aux abords de l'abribus.

Assainissement:

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'assainissement non collectif, la Commune a procédé à la refecton des assainissements de la Mairie et du Presbytère



Ossuaire :

Les travaux de réhabilitation et de création d'un ossuaire dans le caveau de la famille Miramon (rétrocédé gracieusement à la Commune) vont débuter en Septembre.

Presbytère :

Le Conseil Municipal a décidé de rénover le Presbytère L'objectif étant de débuter les travaux en 2016.



Etablissements Recevant du Public (E.R.P):

Suite aux avis formulés par la commission de sécurité et d'accessibilité, il convient de réaliser quelques aménagements à la Mairie, à l'Oustal, et à la Salle Polyvalente.

Bibliothèque:

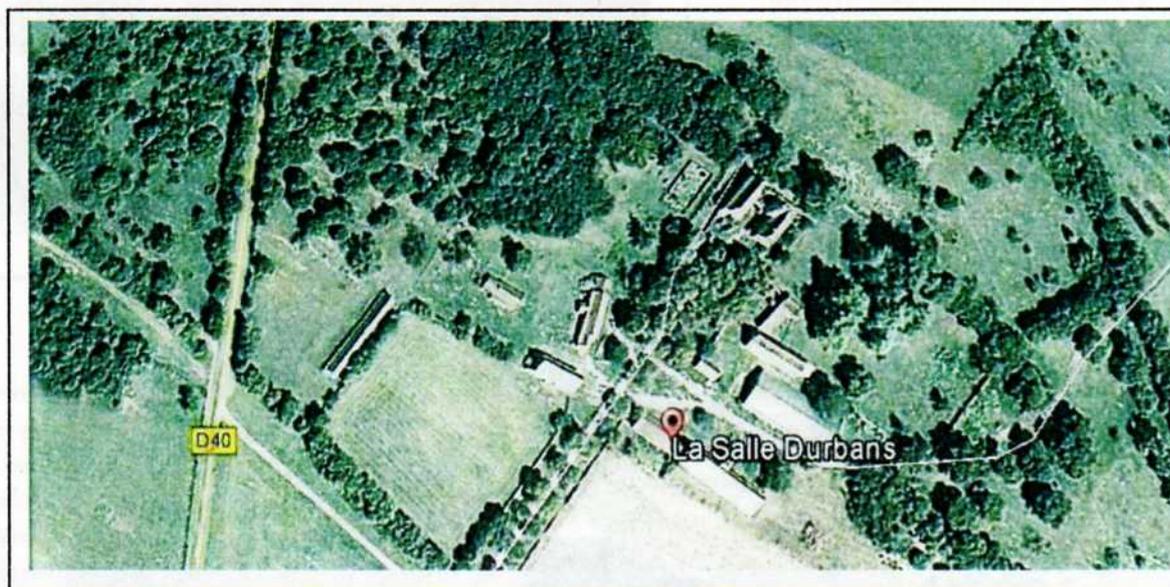
L'ensemble des livres et ouvrages a été renouvelé dernièrement.

A noter :

En liaison avec la Société de chasse a été aménagé un local pour le rangement du bois à proximité de la Salle Polyvalente.

* Libre propos de Mr. Jean d'Ardailhon Miramon

Dès le début de la guerre en septembre 1939, l'armée française a décidé d'établir un dépôt de munitions chez nous à la Salle Durbans. Les critères retenus étaient les suivants : Une zone peu habitée, une route importante, la voie ferrée assez proche, un terrain plat et peu coûteux. Les travaux ont commencé fin 1939.



Lieu stratégique pour l'armée alors que les 50 hectares réquisitionnés coupent en deux notre exploitation.

300 espagnols de l'armée républicaine venant d'un camp des Pyrénées Atlantiques, étaient cantonnés au Boyme près de Livernon. Une centaine construisait une voie étroite, "type Decauville", allant de la gare d'Assier à la Salle Durbans. Les autres dans le camp, construisaient aussi des voies parallèles pour desservir des rangées de baraquements devant abriter les munitions.

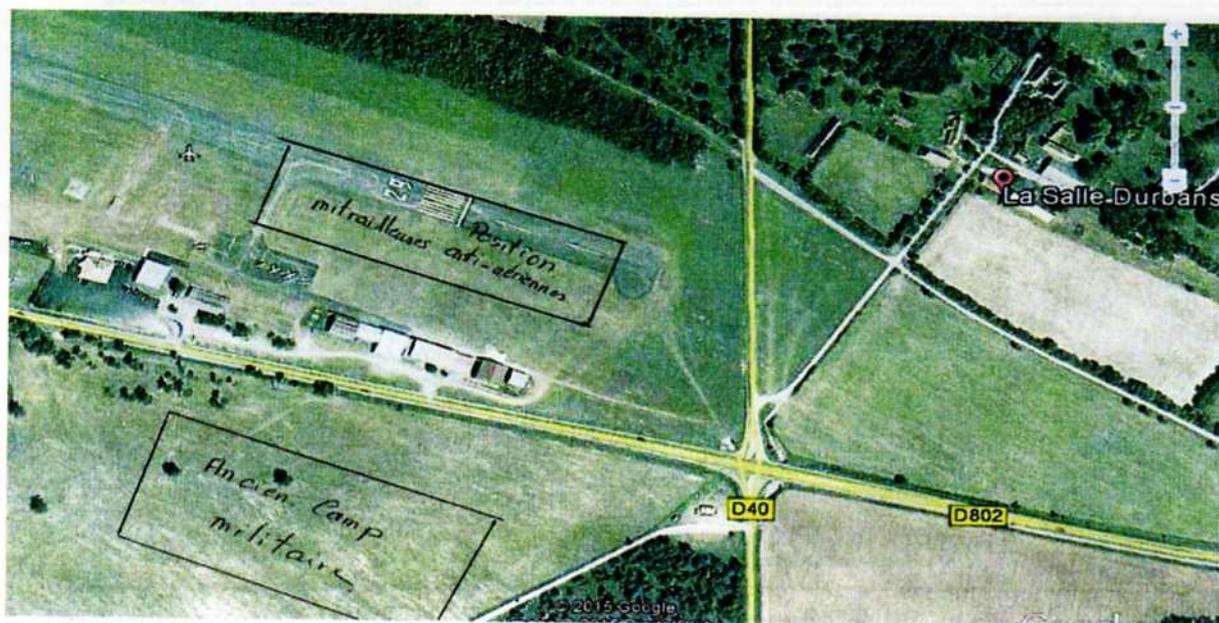
Une centaine de soldats logeant dans plusieurs bâtiments de la ferme assuraient la protection du dépôt de munitions ; une vingtaine d'autres soldats campaient sous des tentes type marabout au nord et au sud, à l'extérieur du camp, pour servir quatre mitrailleuses anti-aériennes.

Une section de 20 à 25 tirailleurs annamites, encadrés d'un lieutenant et d'un sergent parlant leur langue étaient basés à Boudoulou près de Regouty à Livernon. Ils étaient préposés à la manipulation et au stockage des munitions au fur et à mesure de leur arrivée.

Ces fameuses munitions étaient du gaz ypérite, le célèbre gaz moutarde de la guerre 14/18. Les soldats, les annamites et les espagnols étaient équipés de masques à gaz. Pour nous les civils habitant les lieux, rien n'était prévu.

A la signature de l'Armistice, tout a été arrêté. Seule la voie ferrée allant d'Assier à La Salle était terminée. Dans le camp, la clôture n'était qu'à moitié faite. Les quelques baraquements abritant l'ypérite n'avaient que le toit. Les espagnols sont rapidement repartis pour leur camp d'origine à l'exception de quelques uns restés pour aider les agriculteurs du coin.

Les soldats aussi ont été rapidement démobilisés : ils ont été remplacés par des gardiens civils jusqu'à l'abandon définitif du camp. Le démantèlement du camp a débuté en 1941. Des camions sont venus chercher les caisses contenant l'ypérite et les hangars ont été vendus. Une équipe de dynamiteurs a creusé un trou d'environ trois mètres de profondeur pour y enterrer les engins dits « fuyards ». On peut encore voir un petit monticule couvert de végétation arbustive ; il se trouve dans la partie sud du camp à 100 mètres environ de la route d'Espédaillac. Donc il ne reste pratiquement plus rien, sauf par endroits, des restes du ballast de la voie ferrée allant d'Assier à La Salle Durbans.



En juin 1940, la vie du village fut complètement bouleversée par l'arrivée massive de réfugiés. Très vite, il n'y eut plus rien de disponible, et cependant ne sachant plus où aller, un contingent d'une vingtaine d'officiers interprètes restèrent à Espédaillac.

Parmi ces interprètes, il y avait le Prince de Polignac, membre de la famille régnante de Monaco ; il était dans l'armée française pour montrer la solidarité de la Principauté avec la France en guerre. Le prince fut logé en pension complète à l'Auberge Cance (aujourd'hui Auberge Beauville), où il resta un mois, peut être plus.

L'aubergiste familièrement appelé "Cançou" disait à qui voulait l'entendre : le prince m'a dit aujourd'hui telle chose ou bien encore le prince pense.... Et surtout : le prince a beaucoup apprécié la cuisine d'Yvonne.

En 1943 et surtout début 1944, le maquis bien accepté, passait souvent au village. Mais le 14 juillet 44 (Paris n'était pas encore libéré) après une minute de silence devant le monument aux morts, oh surprise ! quatre jeunes en kaki sont venus présenter les armes et nous annoncer qu'Espédaillac était libéré. Les jeunes étaient Lagarrigue (militaire de carrière en congé de l'armée depuis l'armistice), Loulou Cance, futur instituteur et fils de Cance, Bouyssi, devenu électricien ; je ne me souviens plus du quatrième.

La gestion des déchets : comment ça marche ?

Des rôles partagés



LE SMIRTOM assure la collecte :

- des Ordures ménagères résiduelles
- des Recyclables

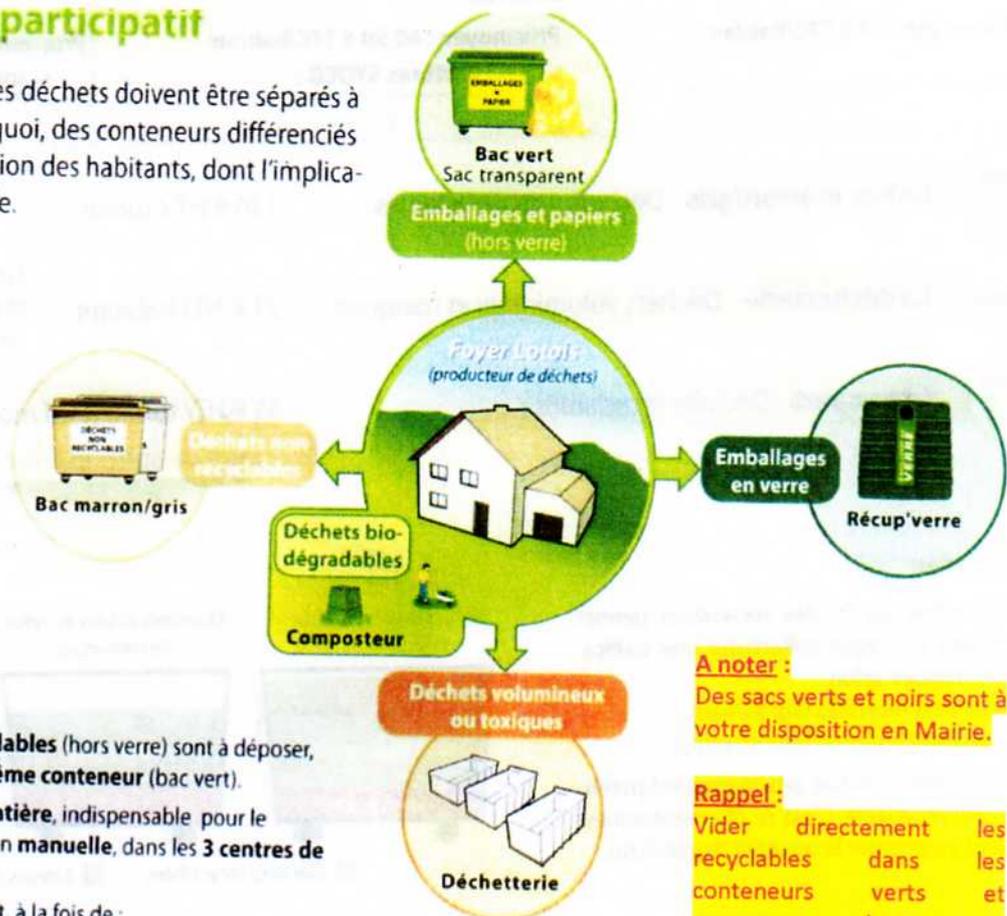
Le SYDED assure le traitement des déchets :

- Incinération et enfouissement des Ordures ménagères résiduelles
- Tri des Recyclables et ramassage du verre
- Gestion des déchetteries
- Gestion des quais de transfert

Les coûts de ramassage et de traitement sont couverts notamment par la (TEOM) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères collectée par la Communauté de Communes du Grand-Figeac.

Un système participatif

Pour être valorisés, les déchets doivent être séparés à la source. C'est pourquoi, des conteneurs différenciés sont mis à la disposition des habitants, dont l'implication est indispensable.



A noter

Tous les déchets recyclables (hors verre) sont à déposer, en mélange, dans le même conteneur (bac vert).

Leur **séparation par matière**, indispensable pour le recyclage, se fait de façon **manuelle**, dans les **3 centres de tri**.

Ce choix délibéré permet, à la fois de :

- simplifier le tri des habitants
- créer une activité fortement créatrice d'emploi.

A noter :

Des sacs verts et noirs sont à votre disposition en Mairie.

Rappel :

Vider directement les recyclables dans les conteneurs verts et conservez les sacs transparents qui ne seront plus fournis à l'avenir.

Combien ça coûte ?

PLUS ON TRIE MOINS ÇA COÛTE !

Les différents facteurs extérieurs à prendre en compte

- L'augmentation des quantités apportées en déchetterie (notamment encombrants et végétaux)
- Une législation de plus en plus contraignante pour le respect de l'environnement
- Des normes de sécurité de plus en plus strictes
- L'évolution des technologies de traitement
- Des prix de l'énergie / carburants orientés à la hausse
- Des prix de rachat des matériaux triés instables, plutôt orientés à la baisse

La composition du coût des déchets



-  **Le bac marron/gris** - Déchets non recyclables : 130 € HT / tonne
 -  **La déchetterie** - Déchets volumineux et toxiques : 21 € HT/ habitant
 -  **Le bac vert** - Déchets recyclables : 65 € HT/ tonne (tarif moyen)
- Les déchets compostés sur place représentent un coût évité de 35 € TTC/hab/an

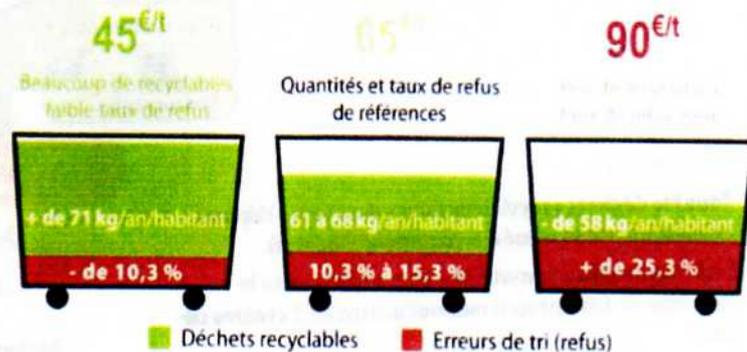
Tarif variable - Exemples

A noter

La facturation du tri des recyclables permet d'appliquer à chaque collectivité une tarification différenciée selon :

- les quantités recyclées (kg/an/hab),
- la qualité des apports (taux de refus).

25% du contenu du bac gris/marron est potentiellement recyclable. C'est ce gisement qui est visé pour augmenter la quantité (kg/an/hab).



A noter

- Ces tarifs sont votés chaque année par les élus, dans le strict objectif d'équilibrer le budget.
- Le coût des déchets non recyclables est deux fois supérieur à celui des déchets recyclables.
- Dans l'absolu, s'il n'y avait pas d'erreurs de tri, le coût du tri des déchets recyclables serait nul, car compensé par les recettes externes.